

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 37 (1965)
Heft: 4

Buchbesprechung: Bibliographies

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

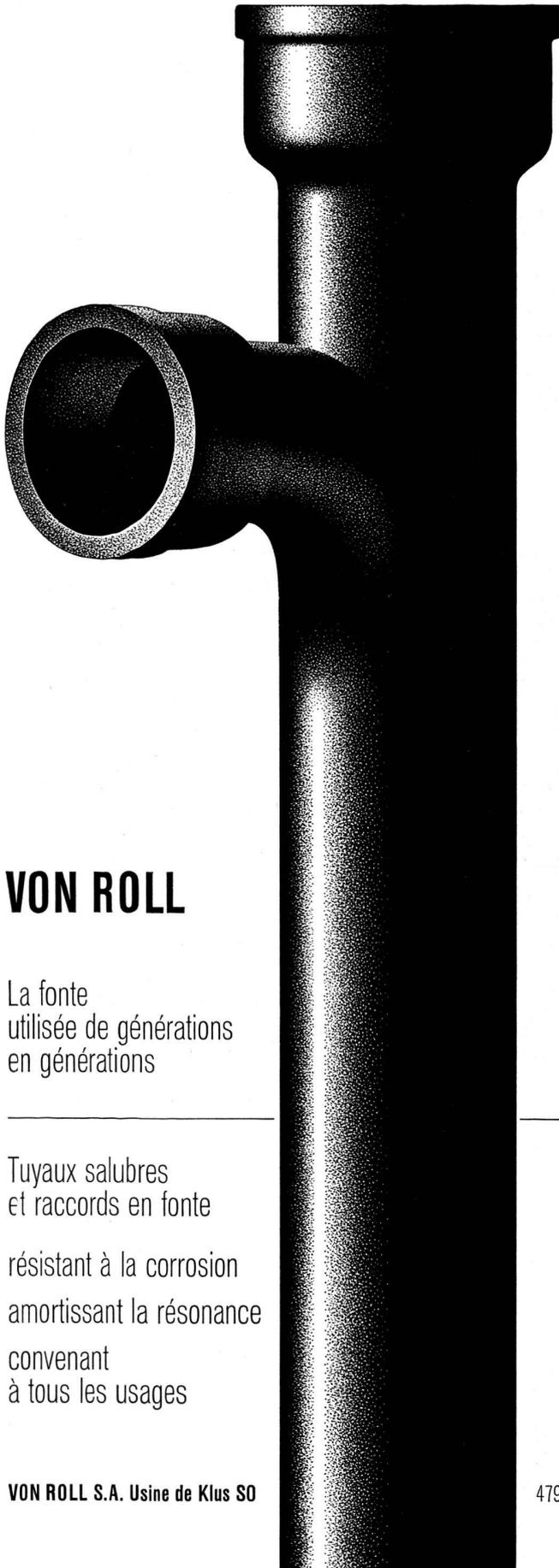
VON ROLL

La fonte
utilisée de générations
en générations

Tuyaux salubres
et raccords en fonte

résistant à la corrosion
amortissant la résonance
convenant
à tous les usages

VON ROLL S.A. Usine de Klus SO



2. Les fonctions de production et de protection ne sont pas contradictoires en soi, puisque les forêts les plus productives et soumises aux règles propres à assurer le rendement soutenu, sont aussi très souvent celles qui sont le plus aptes à remplir les fonctions de protection qu'on en attend. Si ces fonctions de protection, utiles à la communauté humaine, imposent au propriétaire certaines règles limitatives de sa liberté, elles ne peuvent toutefois pas être considérées comme lésant ses intérêts privés.

3. Les fonctions récréatives de la forêt ne sont pas inconciliables a priori avec sa fonction de production. Mais il est incontestable que le rendement des massifs à vocation d'asile sera sensiblement diminué: tassement du sol, destruction du rajeunissement, déprédations diverses, frais supplémentaires d'équipement et de surveillance, etc.

Mais il est évident aussi que toutes les forêts ne sont pas appelées au même titre à remplir ce mandat. Il s'agira donc dans l'avenir, de désigner celles qui sont le plus adéquates, de les équiper en conséquence, de les aménager (au sens forestier) en fonction de leur mission particulière, et de leur trouver un statut qui permette au propriétaire d'être déchargé des servitudes nouvelles que nous venons d'énumérer succinctement.

Enfin, il faudra entreprendre par tous les moyens à disposition une campagne de rééducation ou d'éducation du public pour lui apprendre à se «défouler» autrement qu'il ne le fait trop souvent lorsqu'il a le privilège de pouvoir accéder sur le fonds d'autrui. C'est très simple à exprimer. Ce sera, hélas, moins facile à réaliser!

La Forêt, Neuchâtel, février 1965.

Bibliographies

Revue et périodiques

Nous recevons régulièrement les revues suivantes:

Journal de la Construction de la Suisse romande.

La Maison. Edition Art et Technique, Bruxelles. Rue Ernest-Salu 96, Bruxelles II.

L'Habitat. Administration-rédaction: rue de Richelieu 17, Paris 1^{er}, tél. RIC. 77-99.

Nos Monuments d'Art et d'Histoire. Administration: Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte, Bern, Schwanengasse 4.

Plan. Organe officiel de l'ASPAN, Association suisse du plan d'aménagement national. Kirchgasse 3, Zurich I.

Präventiv Medizin. Orel Füssli AG., Zurich.

Revue d'Art et d'Archéologie. Birkhäuser Verlag Basel. Das

Schweizerische Landesmuseum in Zürich.

Toutes ces revues peuvent être consultées à la Bibliothèque de l'Office de l'urbanisme et des bâtiments, place du Château 6, Lausanne.